

**Samedi 06 juillet 2024**



Épreuves pour tous à partir de 16h

Épreuve de 1 500m à partir de 12 ans

Épreuve de 500m Swim Cross en famille à partir de 8 ans

Informations : [service.sports@mairiercm.fr](mailto:service.sports@mairiercm.fr)

## Challenge de la Baie de Roquebrune-Cap-Martin

### Règlement

La Commune de Roquebrune-Cap-Martin et l'établissement aquatique Les Bains du Cap organisent le samedi 06 juillet 2024, à partir de 16h00 le Challenge de la baie de Roquebrune-Cap-Martin à la nage. Les épreuves se dérouleront conformément au règlement Eau Libre. L'Eau Libre est une discipline de la Fédération Française de Natation.

#### **Les épreuves :**

- Une épreuve de 1 500m à partir de 12 ans.
- Une épreuve de SwimCross 500m (course en mer et sur terre avec obstacles) en famille à partir de 8 ans.

Le départ sera donné de l'Esplanade Jean Gioan à Roquebrune-Cap-Martin, à la base de voile. Les nageurs évolueront autour des bouées, à l'abri des épis rocheux.

#### **L'admission :** les épreuves sont ouvertes à tous sous couvert :

- d'une licence Fédération Française de Natation ou Fédération Française Triathlon en cours de validité à la date de la manifestation ;

Ou

- Pour les majeurs, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie ;

Ou

- Pour les majeurs, d'une attestation de fin de Parcours Prévention Santé datant de moins de 3 mois à la date de la compétition ;

Ou

- Pour les mineurs : d'un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. L'autorité parentale attestent que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition datant de moins de six mois.

Les licences étrangères ou de tout autre fédération ne sont pas acceptées.

**L'inscription :** elle est gratuite. Elle doit être réalisée sur le site <https://chronospheres.fr> entre le 01.06.2024 et le 30.06.2024.

Chaque épreuve est limitée à 200 nageurs.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

**L'engagement :** tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

**Le matériel :** La combinaison en néoprène est interdite. Tout nageur portant une combinaison néoprène pourra effectuer la course mais ne pourra pas être classé. Les palmes, tubas, pull-buoy, paddles et autres accessoires sont interdits.

**Le ravitaillement :** il est prévu à l'arrivée en fin d'épreuve.

**L'assistance médicale :** une équipe de secours sera sur place pendant la durée des épreuves et sur l'aire d'arrivée.

**Les récompenses :**

Epreuve du 1500m : Podium 1-2-3 femmes (18/44 ans). Podium 1-2-3 hommes (18/44 ans). Podium 1-2-3 femmes (45 ans et +). Podium 1-2-3 hommes (45 ans et +). Podium 1-2-3 femmes (16/17 ans). Podium 1-2-3 hommes (16/17 ans). Podium 1-2-3 filles (14/15 ans). Podium 1-2-3 garçons (14/15 ans). Podium 1-2-3 filles (12/13 ans). Podium 1-2-3 garçons (12/13 ans).

Epreuves du 500m Swim Cross : lots familles.

**La modification ou l'annulation des épreuves :** les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours même en cours d'épreuves ou d'annuler la course si des imprévus indépendants de leur volonté les y obligeaient.

**Les barrières horaires :** 1h sur le 1 500m et 30 min sur le 500m Swim Run. Tout concurrent dépassant cette barrière horaire sera mis hors course. Il pourra toutefois, s'il le souhaite, terminer la course hors délais sous sa propre responsabilité.

**Le droit à l'image :** du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image le concernant et cède donc son droit à l'image dans le cadre de la promotion et de la communication de l'épreuve.

**Les données personnelles - RGPD :** Les données collectées sur acceptation du coureur lors de l'inscription servent à envoyer de l'information concernant la course avant et après, elles sont conservées 24 mois. Sur simple demande, ces données peuvent être rectifiées ou supprimées.

**L'assurance responsabilité civile :** les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**La responsabilité :** L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de défaillance physique immédiate ou future, consécutive à un mauvais état de santé. Les concurrents participent au Challenge de la Baie de Roquebrune-Cap-Martin sous leur propre responsabilité.

**Le respect de l'environnement :** les concurrents s'engagent à respecter le milieu dans lequel ils évoluent sous peine de disqualification.

Pour tout renseignement complémentaire : [service.sports@mairiercm.fr](mailto:service.sports@mairiercm.fr)

## INSCRIPTIONS

Elle est gratuite. Elle doit être réalisée sur le site <https://chronospheres.fr> entre le 01.06.2024 et le 30.06.2024

Chaque épreuve est limitée à 200 nageurs.

Pour les licenciés FFNatation et FFTriathlon, joindre :

- Remplir le bulletin d'inscription sur le site <https://chronospheres.fr> (pour les mineurs remplir également l'autorisation parentale)
- Joindre la copie de la licence FFN ou FFTriathlon. La licence devra être présentée le jour de la course, au marquage.

Pour les non licenciés joindre :

- Remplir le bulletin d'inscription sur le site <https://chronospheres.fr> (pour les mineurs remplir également l'autorisation parentale)
- Joindre la copie :
  - Pour les majeurs, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition. L'original devra être présenté le jour de la course, au marquage.  
Ou d'une attestation de fin de Parcours Prévention Santé datant de moins de 3 mois à la date de la compétition. Celui-ci devra être présenté le jour de la course, au marquage ;
  - Pour les mineurs : d'un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. L'autorité parentale attestent que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition datant de moins de six mois. L'original devra être présenté le jour de la course, au marquage ;

Les licences étrangères ou de tout autre fédération ne sont pas acceptées.

## Bulletin d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance ..... Sexe : H  F

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Département : ..... Pays : .....

Adresse e-mail : .....

Téléphone portable : .....

N° de licence FFN ou Triathlon : ..... club : .....

Non licencié

**Épreuves** : 500 m Swim Cross à partir de 8 ans  1500 m à partir de 12 ans

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement du Challenge de la Baie de Roquebrune Cap-Martin dans sa totalité et je m'engage à le respecter sous peine d'exclusion et de disqualification de la compétition. Je déclare également ne présenter aucune contre-indication à la natation.

J'accepte le règlement : OUI

Date et signature

### **Autorisation parentale**

Je soussigné (e) : ..... autorise mon enfant : .....  
à participer à l'épreuve ..... du Challenge de la Baie de Roquebrune Cap Martin et  
je certifie que mon enfant est capable de nager en mer la distance requise. J'atteste également qu'il  
ne présente aucune contre-indication médicale.

Date et signature :

### **Personne à contacter en cas d'urgence**

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone portable : .....

## Programme



### Samedi 06 juillet 2024

#### Épreuve de 1 500m à partir de 16 ans

- 16h/17h00 - Inscriptions et marquage
- 17h00/17h15 – Briefing course
- 17h15 – Départ. Temps de course maximum : 01h00.
- 19h30 – Podium :
  - Adultes Femmes/Hommes
  - 16/18 ans Filles/Garçons
  - 14/16 ans Filles/Garçons
  - 12/14 ans Filles/Garçons

#### Épreuve de SwimCross 500m en Famille à partir de 8ans

- 16h/17h00 - Inscriptions et marquage
- 18h30/18h45 – Briefing course
- 18h45 – Départ. Temps de course maximum : 30min.
- 19h30 – Podium par famille.